

## **AGES ET VIE**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET: 325 912 855 00039 - NAF: 8810A



### **Siège Social**

7, rue Maximilien Robespierre  
94400 VITRY



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2010**



Société d'Expertise Comptable  
et de Commissaires aux Comptes

138, bd Haussmann - 75008 PARIS

Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

*Société Anonyme au Capital de 1.400.000 € - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z*

Aux Adhérents

de l'Association AGES ET VIE

\*\*\*\*\*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « AGES ET VIE » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous portons à votre connaissance que les résultats de la gestion contrôlée sont susceptibles d'être repris par les financeurs en partie ou en totalité en raison des modalités de subventionnement de l'activité de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 20 mai 2011

**Pour SOFIDEEC Baker Tilly**

Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Paris



**M.F. EL MGHAZLI**

Président et Directeur Général,  
Expert-comptable,  
Commissaire aux comptes, Associé

# ASSOCIATION AGES ET VIE

## SOMMAIRE

- |                      |              |
|----------------------|--------------|
| - BILAN ACTIF/PASSIF | Pages 1 & 2  |
| - COMPTE DE RESULTAT | Pages 3 & 4  |
| - ANNEXE             | Pages 5 à 16 |



**AGES ET VIE**Aide et Soins à Domicile  
7 Avenue Maximilien Robespierre

94400 VITRY SUR SEINE

**Bilan actif**

Document fin d'exercice

N° Siret 32591285500039

NAF (APE) 8810A

N° Identifiant

Période du 01/01/10

au 31/12/10

Tenue de compte : €

Sage 100 Comptabilité 15.53

Date de tirage 18/05/11 à 09:31:57

Page :

1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311209
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>21 650,46</b>	<b>21 650,46</b>		
Autres immob. incorporelles	21 650,46	21 650,46		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>202 829,91</b>	<b>190 777,37</b>	<b>12 052,54</b>	<b>15 506,85</b>
Autres immob. corporelles	202 829,91	190 777,37	12 052,54	15 506,85
<b>Immobilisations financières</b>	<b>18 727,12</b>		<b>18 727,12</b>	<b>20 682,89</b>
Prêts				2 000,00
Autres immob. financières	18 727,12		18 727,12	18 682,89
Compte de liaison				
<b>TOTAL I</b>	<b>243 207,49</b>	<b>212 427,83</b>	<b>30 779,66</b>	<b>36 189,74</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Avances & acomptes versés/com.				
<b>Créances</b>	<b>558 161,97</b>	<b>7 239,63</b>	<b>550 922,34</b>	<b>628 433,81</b>
Clients et comptes rattachés	274 815,33	7 239,63	267 575,70	293 996,62
Autres créances	283 346,64		283 346,64	334 437,19
Capital souscrit -appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Autres titres				
<b>Disponibilités</b>	<b>487 453,64</b>		<b>487 453,64</b>	<b>233 856,45</b>
Disponibilités	487 453,64		487 453,64	233 856,45
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>6 092,86</b>		<b>6 092,86</b>	<b>6 546,46</b>
Charges constatées d'avance	6 092,86		6 092,86	6 546,46
<b>TOTAL II</b>	<b>1 051 708,47</b>	<b>7 239,63</b>	<b>1 044 468,84</b>	<b>868 836,72</b>
Charges à rép./plus.exerc. (III)				
Primes de remb. d'oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 294 915,96</b>	<b>219 667,46</b>	<b>1 075 248,50</b>	<b>905 026,46</b>

AGES ET VIE  
Aide et Soins à Domicile  
7 Avenue Maximilien Robespierre

## Bilan passif

N° Siret 32591285500039  
NAF (APE) 8810A  
N° Identifiant  
Période du 01/01/10  
au 31/12/10  
Tenue de compte : €

94400 VITRY SUR SEINE

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité 15.53

Date de tirage 18/05/11

à 09:31:57

Page :

2

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 31/12/09
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
<b>Fonds Propres</b>			<b>345 430,76</b>	<b>43 975,27</b>
Fonds assoc. sans droit de reprise				129 375,02
Réserves			290 536,28	87 573,32
Report à nouveau			-246 560,20	-302 756,68
Résultat de l'exercice			301 454,68	129 783,61
<b>Autres fonds associatifs</b>				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>			<b>345 430,76</b>	<b>43 975,27</b>
<b>Compte de liaison</b>				
Compte de liaison				
<b>TOTAL I BIS</b>				
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>			<b>101 462,01</b>	<b>81 099,00</b>
Provisions pour risques			22 793,00	22 793,00
Provisions pour charges			78 669,01	58 306,00
<b>TOTAL II</b>			<b>101 462,01</b>	<b>81 099,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>				
Sur subvention de fonctionnement				
<b>TOTAL III</b>			<b>446 892,77</b>	<b>125 074,27</b>
<b>DETTES</b>			<b>628 355,73</b>	<b>779 952,19</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. établ. fin.				
Emprunts et dettes financ. divers			5 000,00	5 098,07
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			48 870,72	68 205,31
Dettes fiscales et sociales			574 466,59	634 851,58
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			18,42	30 066,23
Produits constatés d'avance				41 731,00
<b>TOTAL IV</b>			<b>628 355,73</b>	<b>779 952,19</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 075 248,50</b>	<b>905 026,46</b>

**AGES ET VIE**  
Aide et Soins à Domicile  
7 Avenue Maximilien Robespierre  
94400 VITRY SUR SEINE

## Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 32591285500039  
NAF (APE) 8810A  
N° Identifiant  
Période du 01/01/10  
au 31/12/10  
Tenue de compte : €

Sage 100 Comptabilité 15.53

Date de tirage 18/05/11

à 09:31:58

Page :

1

Détail des postes			Au 311210	Au 311209
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
<b>Consommation exercice /tiers</b>			410 758,72	463 816,53
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			410 758,72	463 816,53
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			236 576,00	241 949,48
Impôts, taxes et vers/ assimilés			236 576,00	241 949,48
<b>Charges de personnel</b>			3 043 058,89	3 201 088,29
Salaires et traitements			2 252 844,98	2 387 965,33
Charges sociales			790 213,91	813 122,96
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			32 411,58	12 109,46
Amort. sur immobilisations			6 120,77	10 594,68
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			5 927,80	1 514,78
Amort. pour risque et charges			20 363,01	
<b>Autres charges</b>			11 095,08	35,83
Autres charges			11 095,08	35,83
<b>TOTAL I</b>			3 733 900,27	3 918 999,59
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>			-0,50	
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			-0,50	
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>			3 481,96	3 541,44
Sur opérations de gestion			3 481,96	3 541,44
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
<b>FOND DEDIES (VI)</b>				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL CHARGES</b>			3 737 381,73	3 922 541,03
<b>Solde créditeur</b>			301 454,68	129 783,61
Bénéfice			301 454,68	129 783,61
<b>TOTAL GENERAL</b>			4 038 836,41	4 052 324,64

AGES ET VIE  
Aide et Soins à Domicile  
7 Avenue Maximilien Robespierre

94400 VITRY SUR SEINE

## Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 32591285500039  
NAF (APE) 8810A  
N° Identifiant  
Période du 01/01/10  
au 31/12/10  
Tenue de compte : €

Sage 100 Comptabilité 15.53

Date de tirage 18/05/11

à 09:31:58

Page :

2

Détail des postes			Au 311210	Au 311209
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Ventes</b>			<b>3 651 557,00</b>	<b>3 635 547,92</b>
Ventes de marchandises				
Produits vendus (Services)			94 321,10	101 924,25
Produits de la tarification			3 557 235,90	3 533 623,67
<b>Autres produits d'exploitation</b>			<b>336 486,38</b>	<b>416 765,44</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			279 447,87	289 393,49
Reprise /prov. & transferts charge			8 076,96	526,88
Autres produits			48 961,55	126 845,07
<b>TOTAL I</b>			<b>3 988 043,38</b>	<b>4 052 313,36</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>			<b>1 258,29</b>	<b>11,28</b>
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			1 258,29	11,28
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>			<b>49 534,74</b>	
Sur opérations de gestion			49 534,74	
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>4 038 836,41</b>	<b>4 052 324,64</b>
<b>Solde débiteur</b>				
Perte				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 038 836,41</b>	<b>4 052 324,64</b>



ANNEXE



# ASSOCIATION AGES & VIE

7 avenue Maximilien Robespierre  
94400 VITRY SUR SEINE

## ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010, caractérisés par les données suivantes :

-	total du bilan	1 075 249 €
-	total du compte de résultat	
.	Total de produits de	4 038 836 €
.	Total de charges de	3 737 382 €
-	résultat global de l'exercice (Excédent)	301 455 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n°1	Règles et méthodes comptables
Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Tableau des provisions et dépréciations
Note n°5	État des créances
Note n°6	Tableau de variation des fonds propres
Note n°7	État des dettes
Note n°8	Charges à Payer
Note n°9	Produits à Recevoir
Note n°10	Charges constatées d'avance
Note n°11	Produits constatés d'avance

**1) Principes comptables**

a) Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

c) Les comptes globaux de l'association regroupent les comptes des « établissements » ou services suivants :

- service Prestataire,
- service Mandataire,
- Services de Soins Infirmiers A Domicile,
- vie Associative,
- CLIC

Depuis 2009, le CLIC est une section d'Âges & Vie intégrée dans les comptes comme les autres services.

Les activités du Prestataire et du SSIAD sont soumis aux autorités de contrôle, les autres sont en gestion propre.

Le résultat de l'Association résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services. En fait compte tenu des modalités de financements utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations, vis-à-vis des financeurs, ne peuvent exister.

d) Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC), en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;

d) Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ils ne perçoivent aucune rémunération.

**4) Changement de présentation – dérogation aux principes comptables**

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, hormis une ventilation des produits d'exploitation différente pour les lignes « ventes » et « autres produits ».

Les dons et abonnements d'une part et les remboursements AG2R et formation d'autre part, sont désormais sur la ligne « autres produits » et non plus en « ventes ». La colonne 2009 a été retraitée pour une présentation identique à celle de 2010.

**5) Gestion des résultats**

Le compte de résultat des Services sous gestion contrôlée étant soumis aux autorités de contrôle, l'affectation du résultat a un caractère provisoire dans l'attente de son arrêté définitif par les organismes compétents.

Structures	2010			
	Résultat Gestion Propre	Résultat Gestion contrôlée	Reprise de résultats	Résultat à affecter Gestion contrôlée
Service prestataire		44 621	- 57 500	- 12 879
Service Mandataire	- 2 918			-
Vie associative	54 312			-
SSIAD 20 places		3 774	- 1 135	2 639
SSIAD 120 Places		179 816		179 816
CLIC		21 849		21 849
<b>Total</b>	<b>51 394</b>	<b>250 061</b>	<b>- 58 635</b>	<b>191 426</b>

- du code de l'action sociale et des familles, CASF, pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du CASF ;
- du tome 1 de l'instruction M22.

## 2) Evénements significatifs de l'exercice

L'Association a obtenu une extension de 20 places pour le SSIAD personnes âgées à partir du 1<sup>er</sup> février 2010. Le financement de cette extension a été connu le 14 janvier 2011.

## 3) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

### a) Immobilisations incorporelles

Logiciels amortis en mode linéaire sur une durée d'un an.

### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent. Compte tenu de la nature des actifs, l'avis du CNC n°2007-05 est sans incidence sur les comptes.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Agencements, aménagement de constructions	1 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	1 à 10 ans

### c) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un litige sur le règlement. La provision pour les créances est calculée à 75% de la créance si celle-ci est inférieure à un an et elle est calculée à 100% pour les créances de plus d'un an.

7



### 6.3 - Ventilation des résultats et report à nouveau

	Résultat de l'Exercice		Report A Nouveau	
	Déficit	Excédent	Débiteur	Créditeur
<u>Gestion propre</u>				
Service Mandataire	2 918			
Vie Associative		54 312		
SAAD – Dépenses rejetées			109 784	
<u>Gestion Contrôlée</u>				
CLIC		21 849		7 103
SSIAD		183 590		74 528
Service Prestataire		44 621	218 407	
<b>Totaux</b>	<b>2 918</b>	<b>304 372</b>	<b>328 191</b>	<b>81 631</b>
<b>Résultat Global</b>	<b>301 454</b>		<b>246 560</b>	

**ASSOCIATION AGES VIE****Note n°2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Valeur brute début exercice</b>	<b>acquisitions</b>	<b>cessions</b>	<b>virement poste à poste</b>	<b>Valeur brute fin exercice</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement Autres immobilisations incorporelles	21 650				21 650
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>21 650</b>				<b>21 650</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains Constructions					
agencement des constructions	77 897	1 075			78 972
Installations techniques, matériel et outillage					
Installations générales, aménagement divers					
Matériel de transport	21 800				21 800
Matériel de bureau et informatique	57 086	367	748		56 705
Mobilier	44 128	1 225			45 352
Autres Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>200 911</b>	<b>2 666</b>	<b>748</b>		<b>202 830</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	20 683	44	2 000		18 727
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>20 683</b>	<b>44</b>	<b>2 000</b>		<b>18 727</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>243 244</b>	<b>2 711</b>	<b>2 748</b>		<b>243 208</b>



## Note n°3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Amortissements cumulés au début de l'exercice	augmen- tation	diminu- tion	virement poste à poste	Amortisse- ments cumulés à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement Autres immobilisations incorporelles	21 650				21 650
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>21 650</b>				<b>21 650</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains Constructions Installations générales, agencements constructions  matériel et outillage Installations générales, aménag divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	71 363 21 028 52 253 40 761	985 773 3 137 1 226	748		72 348 21 800 54 643 41 987
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>185 404</b>	<b>6 121</b>	<b>748</b>		<b>190 777</b>
<b>TOTAL ( I+II )</b>	<b>207 055</b>	<b>6 121</b>	<b>748</b>		<b>212 428</b>

## Note n°4 TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant début exercice	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	9 389	5 928	8 077	7 240
Autres provisions				
- Pour litiges	22 793			22 793
- pour pensions, oblig.simil	58 306	20 363		78 669
- pour risques et charges sur fonds de				
<b>TOTAL</b>	<b>90 488</b>	<b>26 291</b>	<b>8 077</b>	<b>108 702</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		26 291	8 077	
- financière				
- exceptionnelle				

## Note n°5 TABLEAU DES CREANCES

CREANCES		MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>	Prêts ( 1 )			
	Autres immobilisations financières	18 727		18 727
<b>l'actif circulant</b>	Créances art. 35 ou 58 < Dotation Globale ou Prix Journée à recevoir			
	Usagers et comptes rattachés	274 815	274 815	
	Autres créances	283 347	283 347	
	Charges constatées d'avance	6 093	6 093	
Report à nouveau	<b>TOTAL</b>	<b>582 982</b>	<b>564 255</b>	<b>18 727</b>
	( 1 ) Montant :  - Prêts accordés en cours d'exercice  - Remboursements obtenus en cours d'exercice			



## Note n°6 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

NATURE DES FONDS PROPRES	Montant début exercice	Affectation résultats	Reclassement comptes à comptes	+	-	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>	<b>38 037</b>	<b>0</b>	<b>-38 037</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise						0
- apports sans droit de reprise	38 037		-38 037			0
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables						0
<b>Réserves</b>	<b>87 573</b>	<b>77 254</b>	<b>51 032</b>	<b>74 676</b>	<b>0</b>	<b>290 536</b>
Statutaires ou contractuelles, Gestion Propre		77 254	51 032			128 287
Réserves réglementaires :						0
- investissement	30 000					30 000
- compensation	57 573			74 676		132 249
- trésorerie						0
Autres réserves						0
<b>Report à nouveau</b>	<b>-302 756</b>	<b>52 529</b>	<b>78 343</b>	<b>-184 554</b>	<b>-109 878</b>	<b>-246 559</b>
Report à nouveau GP	-100 067		100 067			0
Dépenses rejetées	-49 285		49 285	-109 784		-109 784
Résultat en attente d'affectation GC						0
- SSIAD	120 993	28 211			74 676	74 528
- SAAD	-351 224	23 033		-74 770	-184 555	-218 406
Report à nouveau CLIC	76 827	1 285	-71 009			7 103
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>129 784</b>	<b>-129 784</b>		<b>301 455</b>		<b>301 455</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>	<b>91 338</b>	<b>0</b>	<b>-91 338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise						0
- apports avec droit de reprise						0
- legs et donation						0
- subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	91 338		-91 338			0
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs						0
<b>Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables</b>						<b>0</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- provisions destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement						0
- provisions pour renouvellement des immobilisations						0
- amortissements dérogatoires						0
- différences sur réalisations d'éléments d'actif						0
- autres provisions réglementées						0
<b>Immobilisations grevées de droits (Commodat)</b>						<b>0</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>43 976</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>191 577</b>	<b>-109 878</b>	<b>345 431</b>



**Note n°7 TABLEAU DES DETTES**

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers ( 1 )	5 000			5 000
Fournisseurs et comptes rattachés	48 871	48 871		
Dettes fiscales et sociales	574 467	574 467		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	18	18		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>628 356</b>	<b>623 356</b>		<b>5 000</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

**ASSOCIATION AGES VIE****Note n°8 CHARGES A PAYER**

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs factures non parvenues	30 563
2) Personnel	
3) Organismes sociaux	13 760
4) Taxes dues sur les rémunérations	
5) Dettes concernant les congés payés	261 740
6) Autres charges à payer	18
<b>TOTAL</b>	<b>306 081</b>

**Note n°9 PRODUITS A RECEVOIR**

Détail des produits	Montants
1) Heures en attente	16 337
2) Divers produits	278 617
<b>TOTAL</b>	<b>294 954</b>

**Note n°10 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Détail des charges	Montants
loyer, assurance, contrats d'entretien	6 093
<b>TOTAL</b>	<b>6 093</b>

**Note n°11 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Détail des produits	Montants
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>



# AGES ET VIE

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET : 325 912 855 00039 - NAF : 8810A



## **Siège Social**

7, rue Maximilien Robespierre  
94400 VITRY



## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes**

**Exercice clos le 31 décembre 2010**



Société d'Expertise Comptable  
et de Commissaires aux Comptes

138, bd Haussmann - 75008 PARIS

Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

*Société Anonyme au Capital de 1.400.000 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z*

Aux Adhérents

de l'Association AGES ET VIE

\*\*\*\*\*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 20 mai 2011

**Pour SOFIDEEC Baker Tilly**

Commissaire aux comptes

Membre de la CRCC de Paris



**M.F. EL MGHAZLI**

Président et Directeur Général

Expert-comptable

Commissaire aux comptes, Associé

Membre de la CRCC de Versailles